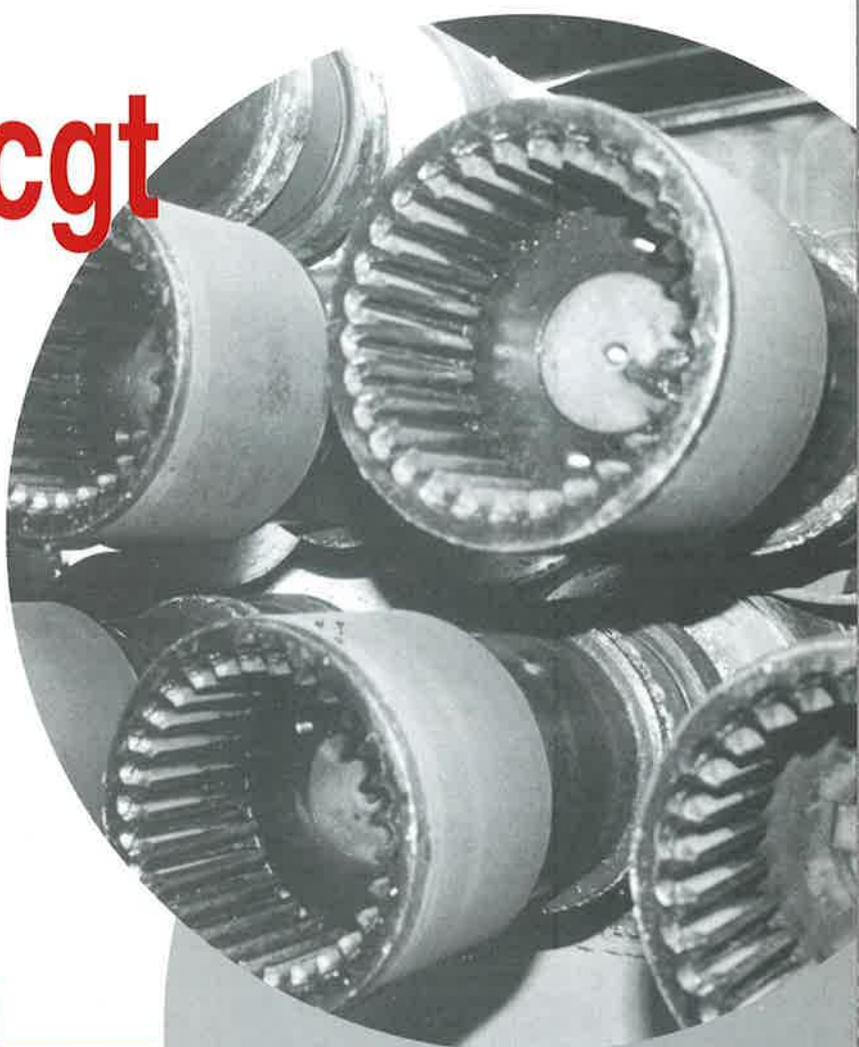


Dossier

activité cgt et cesr



Vos luttes dans la région

Intermittents

Vie syndicale

autoroutes du sud

Tribune discussion

convergences syndicales et emploi

informations

N°148 • JUIN 2003

Dossier

• **Activité cgt et cesr**

Editorial

2

A la une

- Retraites

3

Vos luttes dans la région

- Intermittents
- Moissac
- Sans Papiers
- Armagnac Midi

4

Dossier

- activité cgt
- enjeux et cesr
- avis industrie spatiale
- Infrastructures transport...

5/8

Vie syndicale

- autoroutes du sud
- csi

9

Tribune discussion

- convergences syndicales

10

Brèves

- Congrès
- Assedic
- Carmaux

11



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7
Prix : 1 • N°148 • Juin 2003
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :
Martine Bernard
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.cmp@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Edito



Décidemment le mouvement revendicatif ne désarme pas. Les intermittents du spectacle et de l'audio visuel largement mobilisés expriment leur colère mais aussi leur exigence d'une culture vivante, accessible à tous, remise en cause par la signature honteuse de l'accord Unedic.

Le vote probable de la loi sur la réforme des retraites n'en clôt pas pour autant le dossier. Il est remarquable, alors que le mouvement revendicatif cherche un second souffle, que nombreux sont les salariés qui se donnent déjà rendez-vous pour la rentrée pour de nouvelles mobilisations. C'est le signe d'une détermination à poursuivre l'action pour gagner. Chacun-e a bien conscience que nous n'y sommes pas, pour l'instant, parvenus mais que nous avons sérieusement entamé la détermination du gouvernement, à tel point qu'il reporte l'examen de la réforme touchant à l'assurance maladie en janvier 2004.

Loin d'une défaite, les salariés du public comme du privé ont puisé dans ce mouvement une nouvelle prise de conscience des enjeux, mais aussi des forces pour l'avenir, ils ont su déjoué le piège de la division tendu.

Mettons à profit cette période pour réfléchir ensemble à cette extraordinaire période. Voyons ce qui s'est transformé, utilisons ces nouvelles forces au service d'un véritable déploiement de toute la cgt, plus que jamais à l'ordre du jour!

C'est dans ce contexte que nous préparons la 9ème conférence régionale en plein actualité des enjeux qui traversent le mouvement social et dont nous voulons débattre à partir des thèmes que nous avons retenus!

Martine BERNARD

Un mouvement qui porte loin...



quels premiers enseignements..!?

La période que nous venons de vivre, avec l'action sur les retraites est à bien des égards exceptionnelle. Avec la proximité des vacances le mouvement revendicatif, qui dure depuis plusieurs mois, entre dans une nouvelle phase. Le débat parlementaire s'achève sans que personne n'ait des doutes sur son issue.

Bien sûr, des salariés parmi les plus mobilisés s'interrogent sur l'efficacité de l'action quand celle-ci ne débouche pas sur un succès, mais une majorité d'entre eux se donnent déjà rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles mobilisations, tant les enjeux pour les salariés sont importants.

Quel que soit le résultat du vote parlementaire, le dossier retraite n'en est pas pour autant clos !

La Cgt préconise de faire de cette période, au moment où se tiennent des C.E. Ud élargies, des journées d'étude en juillet et en août, des temps de réflexion et d'échanges pour faire un premier bilan d'étape des mobilisations pour les retraites.

En bref quelques réflexions qu'elle propose :

■ bien que nous ne soyons pas parvenus à atteindre notre objectif central : le retrait du projet Fillon et l'ouverture d'une négociation d'une autre réforme, nous avons créé une situation où le gouverne-

ment paie son intransigeance d'un affaiblissement politique notable. En effet, l'opinion et les salariés ont été acquis que le projet Raffarin-Fillon n'est pas un plan de sauvetage mais bien un dispositif de recul social.

Cela n'était pas acquis d'avance. D'autre part, il a dû concéder le report du projet de décentralisation pour les personnels de l'Éducation Nationale et il envisage un ralentissement du rythme de la réforme de l'Assurance maladie. Il convient donc de constater que les actions menées sur la retraite ont déjà affaibli la détermination gouvernementale.

■ le Gouvernement et le MEDEF avaient tendu un piège : opposer les salariés du privé à ceux du public pour faire passer leur réforme. Ils n'y sont pas parvenus. Nous avons su mettre en avant, dans nos propositions revendicatives (retrait des mesures Balladur de 1993) et les formes d'actions, la nécessité de la convergence public-privé.

La caractéristique du mouvement revendicatif est d'avoir vu une participation des salariés du secteur privé importante y compris le 19 juin où de nouvelles mobilisations se sont produites !

■ cette période de mobilisation sur les retraites a permis de mettre à l'épreuve des faits, nos orientations fondamentales quant à la démarche syndicale adoptée au

47ème congrès : l'articulation entre proposition - constatation - négociation - action, l'articulation entre objectif de syndicalisme rassemblé et expression propre de la Cgt.

Néanmoins, elle met en évidence à la fois les possibilités et les limites de notre outil syndical. C'est particulièrement vrai dans la question décisive du déploiement de toutes nos forces vers les salariés inorganisés avec la consultation nationale où il s'agit de gagner des millions de vote en quelques jours !

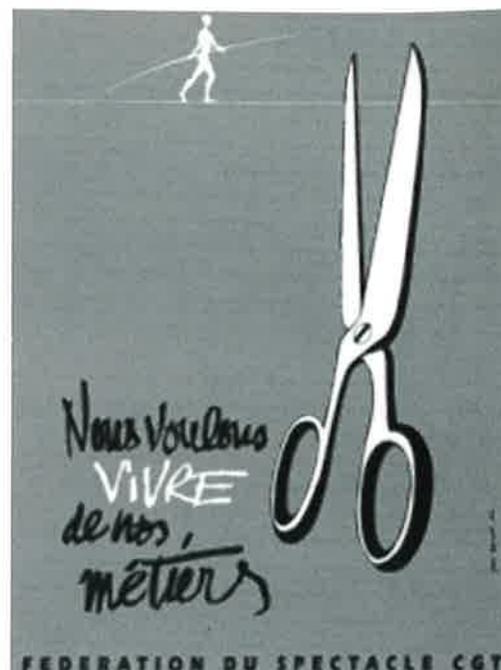
Ces quelques éléments succincts, méritent que chacun-e prenne le temps pour y réfléchir pour sa propre activité, celle de son syndicat et finalement pour l'ensemble de la Cgt. ■



Intermittents... la colère !

À en croire le Gouvernement après avoir " sauvé " le régime par répartition des retraites, voilà qu'il prétend avoir sauvé le régime de l'intermittence. Il faut croire que la politique de communication du Gouvernement a du plomb dans l'aile car le message ne passe vraiment pas ! Sans doute espère-t-il qu'avec le coup de la signature des mêmes (Cfdt - Cgc) et de la Cftc que la réforme sera mieux acceptée, visiblement il n'a pas compris la leçon ! En effet des milliers de salariés, tous les artistes et techniciens du spectacle vivant et de l'audiovisuel, qui font par leur travail la richesse de la culture, se mobilisent, sont dans l'action et la grève ! Les conditions d'ouverture de droits

aux Assedic seraient aggravées. Il faudra travailler autant (507h) dans un délai plus court (10 mois au lieu de 12), pour être moins bien indemnisés (8 mois au lieu de 12). Alors que le système actuel ne permet pas à tous les professionnels de pratiquer leur art et leur métier car il n'ont pas le seuil minimum d'accès à l'indemnisation, cette réforme consacrerait l'exclusion de plus d'un quart des artistes et techniciens du régime leur interdisant de pratiquer leur métier. Devant une telle attaque tous se mobilisent mais cette mobilisation va bien au-delà en témoigne les nombreuses prises de position de personnalités du monde artistique. En



effet c'est bien l'avenir de la culture qui est en cause. En Midi-Pyrénées, à Toulouse mais aussi à Rodez, à Tarbes les intermittents multiplient les initiatives, la période est propice, celle de la tenue des nombreux festivals, pour être entendus et soutenus par l'opinion. Le Gouvernement doit indiquer maintenant s'il donne son agrément à cette réforme. ■



MOISSAC

Chacun se souvient de la lutte qu'ont menée les personnels, la population pour maintenir à l'hôpital de Moissac son service de maternité. Le C.A. de l'hôpital vient de prendre la décision et d'accepter le principe de la fermeture, c'est scandaleux ! Les personnels seront reclasser en partie sur la maternité de Montauban, une autre partie à l'hôpital de Moissac. Interrogations demeurent quant au renouvellement des salariés en contrat.

sans papiers

La politique sécuritaire du Gouvernement et de son Ministre SARKOZY vient de sévir dans notre Région. En lançant une vaste opération de police, ils ont pris pour cible les salariés sans papiers et aboutit à l'arrestation

CGT CENTRE HOSPITALIER CGT
MONTAUBAN
SALAIRE EMPLOI RETRAITE



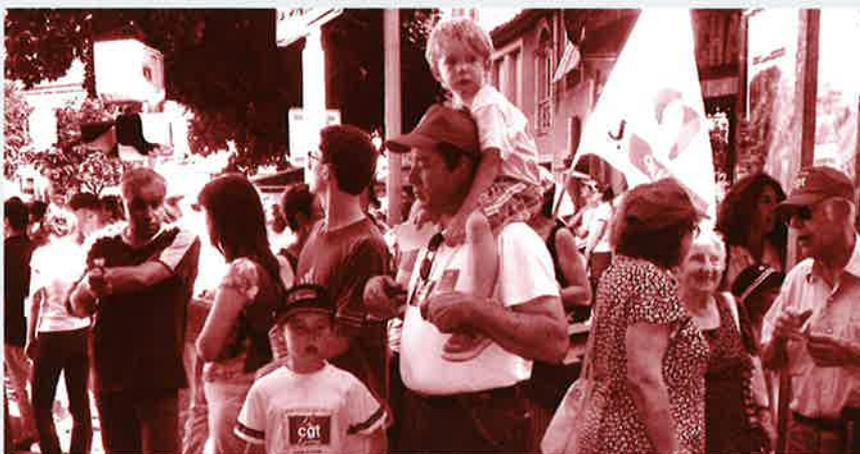
de 25 clandestins dans les milieux des saisonniers de la cueillette fruitière notamment en Tarn et Garonne. La Cgt réaffirme que les sans-papiers sont des salariés dont le travail profite à des secteurs d'activité important, le patronat abuse de leur situation pour surexploiter.

Textile

66 emplois d'Armagnac Midi dans le Gers, principalement des femmes sont menacés par la décision de la direction de mettre en liquidation judiciaire l'entreprise. Sont évoqués le manque de commandes et donc de charges de travail pour justifier cette décision. Avec le syndicat cgt de l'entreprise et la toute jeune union locale de l'Isle Jourdain les salariées se mobilisent pour obtenir du tribunal de commerce la poursuite de l'activité de cette chemiserie, (une des rares encore à rester en activité), avec un repreneur.

Les enjeux de l'activité cgt au cesr

des enjeux de société à l'épreuve des faits, des luttes, des aspirations des salariés, des populations !



Dans cinq mois s'ouvriront les travaux de notre 9ème Conférence régionale, nous voulons saisir cette période pour approfondir notre réflexion autour des thèmes que le Comité régional Cgt a retenu (voir BR147 d'avril) et dégager des pistes de travail.

L'activité Cgt au CESR constitue une partie importante de l'activité de la Cgt en Région, loin d'être une activité à part, elle constitue un élément important de la démarche revendicative de la Cgt.

En premier, les militants du Groupe Cgt ne sont pas des spécialistes de dossiers, ils sont pour la plupart des militants de terrain membres de la direction de leur syndicat, de la direction de l'Ud, délégués du personnel, aucun-e n'est permanent à temps plein et souvent ils subissent les atteintes de leur direction sur leurs droits syndicaux.

Cette conception du militant CESR est le résultat d'un choix délibéré du Comité régional, elle donne à l'inter-

vention de la Cgt une qualité incomparable qui met à l'épreuve des faits les choix politiques et les enjeux de société qui se discutent au cesr avec la perception qu'en ont les salariés, les populations qui les confrontent avec leurs aspirations, leurs besoins.

De même que le CESR par la place qu'il occupe dans la société et notre Région, constitue un enjeu tant pour

le patronat que le gouvernement, qui tentent d'en faire un instrument au service des choix politiques libéraux et anti-sociaux qu'ils tentent de nous imposer !

Il s'agit d'un aspect très important à ne pas perdre de vue, car on ne pourrait

pas comprendre les batailles qui se mènent autour des travaux des CESR, du CES.

Aussi l'avis du CES sur "l'attractivité de la France" pourtant commandé par le Gouvernement, marqué d'une vision trop libérale n'a pas été adopté, faute d'une majorité suffisante, fait sans précédent !

Il en est ainsi de la démarche du gou-

vernement RAFFARIN sur le dossier retraite. En organisant les débats en France devant les CESR l'objectif était de faire valider les choix de la réforme FILLON et surtout de se prévaloir d'une large concertation des "partenaires sociaux". En Midi-Pyrénées, le Ministre DELEVOYE a été reçu par un millier de manifestants à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Devant la détermination des conseillers représentant les syndicats, il a dû renoncer à s'exprimer, le débat a tourné court. Cette démarche

(suite page 6)

activité cgt cesr, élément de la démarche revendicative de la cgt en région !



enjeux et cesr

salariés et population interpellés.....



à l'initiative de la Cgt s'est produite devant tous les CESR, la manœuvre du Gouvernement a ainsi été mise en échec.

che revendicative. Si les militants du CESR traduisent bien l'expression des salariés, leurs luttes comme leurs besoins dans

le CESR, nos organisations syndicales, Ud, professions ont des difficultés à s'approprier cette activité avec tous ses atouts pour alimenter leur propre bataille.

■ **Grand Projet de Ville**, le travail réalisé avec les syndicats des secteurs publics (Edf, PTT, Équipement... en Haute-Garonne) et le Groupe cgt a permis de faire connaître et de porter les propositions de développement des syndicats dans l'avis du CESR.

■ **le nouvel aéroport** dans l'agglomération toulousaine mobilise des foules considérables dans les manifestations. *(suite page 7)*

ENJEUX ET CESR

■ **L'enjeu de la décentralisation** illustre cette volonté. Examiné tardivement en Midi-Pyrénées, une fois la modification de la constitution adoptée, la volonté du patronat visait essentiellement les transferts de compétences qui devaient être dévolues à la Région, sans débat sur les enjeux de société. Cette volonté a rencontré de l'écho dans le CESR et au final cela se traduit par un avis au CESR Midi-Pyrénées prônant ni plus ni moins son soutien au projet de décentralisation du Gouvernement. Le Groupe Cgt a voté contre (voir BR 147 avril) il n'a pas été le seul, l'avis est adopté à une courte majorité.

Il y a donc bien un lien étroit entre ce qui se discute au CESR et les choix gouvernementaux et patronaux. Il y a donc besoin d'une permanence du lien entre notre activité Cgt CESR et notre démar-

De nouvelles responsabilités ● ● ● ●



Le Comité régional vient de confier la responsabilité du Groupe Cgt CESR à **Marie-Laurence BERTRAND**. Elle devient donc membre du secrétariat régional et partici-

pe au travail du Comité régional. Marie-Laurence a 40 ans, contrôleur principal au Trésor en Haute-Garonne, elle est une jeune militante de la Cgt à laquelle elle a adhéré en 1999. Elle est secrétaire adjointe de son syndicat et siège en CAP où elle est élue. Elle rejoint le groupe Cgt CESR en 2001 lors du renouvellement de l'instance. Elle y a sans doute découvert l'activité interprofessionnelle de la Cgt. Ces compétences en matière de fiscalité, de finances publiques l'ont amenée à intervenir rapidement notamment dans le débat sur les orientations budgétaires et le budget de la Région, et l'ont ainsi naturellement conduite à jouer, dans le Groupe Cgt, un rôle déterminant. Il n'en fallait pas plus pour que le Comité régional lui

demande de consacrer un peu de temps à la coordination du Groupe. Elle s'est révélée une véritable animatrice du groupe.

Cette mère de famille de deux enfants, qui allie compétence, efficacité, qualités humaines d'écoute et de respect est appréciée de ses camarades et respectée au sein du CESR, où elle n'hésite pas à défendre avec vigueur ses points de vue, ceux de la Cgt qu'elle représente.

Féministe convaincue, elle agit pour que la situation des femmes dans le monde du travail, dans le syndicat progresse. Elle revendique le droit de mener toutes ses vies et de s'y épanouir ! De la même façon, elle considère que le syndicalisme ne peut être à côté d'enjeux de société, c'est pourquoi elle s'engage dans le combat des sans-papiers et pour la mixité sociale. Passionnée de littérature, son auteur préféré : Luis Sepulveda, elle consacre une partie importante de ses loisirs à la lecture.

Bienvenue Marie-Laurence à cette nouvelle responsabilité !

les avis du cesr....

Avis du cesr au moment d'importantes restructurations dans le spatial en Midi-Pyrénées



Ce débat a traversé le cesr, il a donné lieu à des échanges entre le groupe et les organisations concernées (UD31, 82, secteur fédéral cheminot, syndicat de l'aviation civile ..). Cette rencontre s'est traduite par une expression de la CGT (voir bulletin 147) qui porte les enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Chacun-e l'aura compris l'activité de la cgt au cesr se nourrit des questions, des aspirations et des luttes que nous menons avec les salariés mais elle aura d'autant plus d'efficacité et de sens si elle permet d'alimenter une démarche revendicative interprofessionnelle et départementale. Nous avons besoin de progresser pour y parvenir.

Le débat préparatoire à la Conférence régionale devrait nous permettre de trouver les moyens de résoudre cette difficulté. ■

A propos du rapport sur le spatial en Midi-Pyrénées

La France est le leader en Europe dans cette industrie grâce au CNES qui est le moteur dans ce domaine. Aujourd'hui avec le désengagement croissant de l'état, les entreprises "Maître d'œuvre" en matière de satellites comme Alcatel et Astrium mettent en place des plans sociaux qui risquent d'hypothéquer gravement cette industrie implantée essentiellement en région toulousaine. Ce secteur subit une baisse importante des commandes suite à l'indécision de nos dirigeants pour le lancement de grands programmes. Si tout le monde s'accorde pour souligner le rôle essentiel du secteur spatial dans notre monde pour notre indépendance vis à vis des Etats-Unis, ce sont malgré-tout les grands groupes qui dictent leur loi. Ils raisonnent à court terme en voulant rémunérer sur les trois ans à venir les actionnaires par les économies réalisées sur les masses salariales par la déflation d'effectifs résultant des différents plans sociaux.

■ Comment feront-ils pour assurer convenablement les programmes en court ?

■ Comment se positionneront-ils vers les années 2006 lors de la reprise des marchés spatiaux prévue par les experts, avec la perte irrémédiable du savoir-faire et des effectifs amoindris ?

■ Combien coûtent les plans sociaux ? Combien coûtent leurs restructurations ?

■ Combien coûtera la remise en place d'une industrie spatiale prometteuse qu'il faudra relancer ?

■ Ne vaudrait-il pas mieux se servir de cet argent pour investir industriellement, embaucher et former les jeunes générations qui auraient ainsi le temps de prendre le relais du savoir-faire, pour placer les bureaux d'études et les laboratoires sur de futurs programmes ?

Nous avons travaillé sur ce sujet avec les syndicats concernés (Cnes, Alcatel, Astrium (groupe EADS), Cnrs), lors d'une première réunion qui nous a permis de nous faire une idée plus précise sur les enjeux. Après les auditions des chefs d'entreprises, nous avons réussi à faire auditionner les représentants des salariés. ■

activité cgt cesr

(suite)

infrastructures en débat, intervention cgt



Lors de l'assemblée plénière du 20 juin, les infrastructures en Midi-Pyrénées étaient au centre du débat. G.PICCARD au nom du groupe cgt a déclaré: (extraits)

.../...

Notre Région, une des plus étendue de France, doit affronter des handicaps majeurs :

■ son réseau routier est vétuste et se situe en dessous du niveau moyen national en terme de kilomètres de route par habitant, alors que sa démographie est particulièrement faible au km² .

■ son réseau ferroviaire, qui a subi l'usure du temps, négligé par la SnCF et l'État durant des décennies, souffre d'un sous-investissement chronique et dangereux pour sa pérennité. De plus, Midi-Pyrénées reste la seule métropole régionale d'équilibre non connectée au réseau des lignes à grande vitesse, ce qui est inacceptable.

■ l'ampleur géographique de la Région peut conduire à une fracture numérique pour une part non négligeable de la population qui se situe dans des zones considérées comme non rentables par les opérateurs des T I C.

Le contrat de plan État/Région fait supporter à la Région une part de plus en plus importante des politiques dévolues normalement à l'État.../..

Pour la Cgt, le reniement par l'État de ses engagements, le libéralisme et le tout routier qui transcendent les orientations proposées aux débats nationaux, vont à l'encont-

re des intérêts des citoyens et du respect de l'écosystème.

Nous ambitionnons, pour notre part, un autre avenir pour Midi-Pyrénées et demandons :

Dans le domaine routier :

■ une mise à niveau du réseau routier de la Région. Dans ce cadre les actions prévues au Contrat de plan État/Région doivent être entièrement réalisées sans retard ou report.

Dans le domaine ferroviaire :

Midi-Pyrénées doit-être maillée au réseau TGV par la réalisation d'une ligne à grande vitesse Bordeaux-Narbonne.

■ Le projet POLT doit être mené à son terme dans les délais contractuels .../...

■ accélérer les procédures pour développer un axe lourd de ferro-utage ferroviaire pour la traversée centrale des Pyrénées par un tunnel de basse altitude inscrit au Schéma Européen de Transports. L'État doit se positionner rapidement sur ce dossier.

■ Pour la métropole toulousaine, le désengorgement des rocadés, la désaturation de la gare Matabiau, la desserte de l'aéroport de Blagnac, le trafic de fret, la sécurisation des transports de matières dangereuses, la réalisation de la ceinture ferroviaire véritable porte d'entrée de l'agglomération et un cordon inter-banlieues en prise directe avec le métro et les transports collectifs.../...

Dans le domaine aérien :

L'aéroport de Toulouse/Blagnac répond aujourd'hui aux besoins. La mise en chantier rapide de la ligne TGV Toulouse/Paris, permettant une offre plus diversifiée, devrait limiter le nombre de mouvements.

La Cgt propose de redoubler de vigilance sur les questions environnementales (avions performants, amélioration des procédures pour réduire les nuisances, droit d'intervention des populations, interdiction de vol de nuit)

Néanmoins, il convient de préserver l'avenir et utiliser les moyens disponibles pour procéder aux réserves foncières suffisantes pour tenir compte des besoins qui pourraient apparaître à long terme après une véritable étude sur les besoins dans le cadre d'une complémentarité des différents modes.

Autoroutes du sud ...

levée des sanctions pour les 4 militants des ASF !

Le 22 mai 2003, dans le cadre des multiples actions interprofessionnelles unitaires contre le projet de loi sur la décentralisation et pour une autre réforme des retraites, les unions départementales des Pyrénées-Orientales Cgt - Fo - Fsu - Unsa ont organisé une manifestation sur les Autoroutes du sud de la France.

Un millier de personnes a répondu à cet appel.

Les pouvoirs publics et l'entreprise publique des Autoroutes du Sud de la France n'ont pas supporté cette action et ont décidé de licencier le délégué central Cgt et de muter disciplinairement trois autres militants Cgt à plus de 400 kms de leur domicile.

Ce n'est pas un hasard, au-delà du

mouvement interprofessionnel sur les retraites, le syndicat Cgt se bat contre la privatisation des autoroutes et son cortège de déréglementation sociale.

La Cgt condamne cet acharnement et exige l'arrêt immédiat de toutes les procédures disciplinaires. Cette affaire n'est pas isolée, elle entre dans la stratégie du gouvernement qui vise à sanctionner les salariés qui osent s'opposer à ses projets néfastes.

Face à l'audience que la Cgt obtient, la direction de l'entreprise a mis en place une stratégie de destruction de la Cgt. Intimidation, harcèlement, sanctions diverses à l'encontre des syndiqués comme de tout salarié qui ose relever la tête.



C'est inacceptable ! La Cgt soutient les syndicalistes, à l'initiative de l'Ud Cgt 66 un comité de soutien est mis en place, rassemblement de nombreuses personnalités. La mobilisation doit s'amplifier pour exiger de la direction l'annulation de toutes les sanctions. A l'initiative de toute la cgt, un nouveau temps fort coordonné est programmé le 5 juillet dans tout le grand Sud par la levée des barrières des péages.

Dernière minute: l'inspecteur du travail vient de refuser le licenciement du délégué syndical ! ■

● ● ● ● ● conseil syndical interrégional

L'assemblée générale du CSI qui regroupe les organisations syndicales de la Ces des 3 régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Catalogne vient de renouveler sa présidence qui est maintenant assurée par les CCOO de Catalogne pour les deux prochaines années. De nouvelles responsabilités ont été mises en place et la cgt est chargée au sein du CSI des relations avec le CSI Atlantique. C'est le comité régional Midi-Pyrénées qui assure cette responsabilité en accord avec le Comité régional Languedoc Roussillon. Des objectifs de travail ont été débattus et retenus, un plan de travail est mis en place pour leur mise en oeuvre. La CGT de nos deux régions a formulé des propositions notamment,

une initiative de rencontre entre les syndicalistes des finances de nos trois régions sur les questions d'harmonisation fiscale. Un projet d'activité a été présenté à l'EURES et accepté.

Nous avons proposé de travailler **sur les transports** et ces différents modes tant les relations transfrontalières sont décisives pour favoriser les échanges entre nos régions.

Enfin la question des **risques industriels** est une question que nous voulons débattre depuis longtemps, la Catalogne disposant d'un important site chimique les salariés sont confrontés aux mêmes problématiques. Nous avons proposé que le CSI organise une rencontre des syndicats de la chimie de nos trois régions à

Toulouse qui pourrait déboucher sur des objectifs de coopération, d'expression, d'exigences de réglementation européenne mettant la sécurité des salariés et des riverains au centre de nos échanges.

Nous nous félicitons de l'accord du CSI autour de ce projet. Il se traduira par une rencontre à Toulouse de syndicalistes et un colloque sur le thème: "**risques industriels : droit à la santé et à la sécurité pour les salariés**". Il aura lieu le 18 septembre à Toulouse .

Dans le prochain numéro du bulletin régional, nous reviendrons plus en détail sur le contenu et le programme du colloque qui nous l'espérons par sa réussite aura un retentissement particulier à Toulouse. ■

Tribune de discussion



convergences syndicales pour l'emploi !

Dans le cadre de la préparation de la conférence régionale le Comité régional a décidé d'engager le débat avec les organisations de Midi-Pyrénées à partir de thèmes qui touchent aux enjeux auxquels nous sommes confrontés en région. Ces éléments ont été publiés dans un 4pages édité à 10 000 exemplaires qui doit être en votre possession (sinon réclamez-le à votre union départementale). Ce débat prendra plusieurs formes dont la tribune de discussion que nous mettons à votre disposition. Sans attendre adressez au secrétariat régional vos contributions que nous publions.

Nous portons à votre connaissance une expression de la CGT Mine Energie sur le lien service public industrie à propos de Pechiney ! Ce travail de coopération n'a pu aboutir du fait de l'application du plan social à Pechiney, il illustre ce que nous voulons débattre. (extraits)

"L'énergie est au cœur des problématiques de développement des territoires et donc du progrès social et du plein emploi.

En haute Ariège comme dans les Pyrénées, l'avenir du service public de l'électricité et de l'électrometallurgie sont étroitement liés.

La direction de Pechiney a choisi comme raison principale concernant sa décision de fermeture de l'électrolyse d'Auzat, le prix exorbitant des nouveaux tarifs EDF. Ce raccourci joue le rôle d'un leurre,

camouflant la véritable stratégie industrielle du groupe, stratégie obsessionnelle de rentabilité, de dévitalisation des unités françaises du groupe, et de pression contre les salaires et l'emploi.

Pour autant, les syndicats CGT d'EDF GDF n'évident pas le sujet de la tarification.

Déjà, le travail mené conjointement avec la fédération CGT de la Chimie a sérieusement tempéré les affirmations du PDG de Pechiney.

La présidence d'EDF, interpellée par nos administrateurs CGT, est favorable pour participer à la table ronde, dans l'esprit de nouvelles propositions tarifaires prenant en compte un engagement de Pechiney sur le long terme.../.

C'est en 1995 que l'établissement public EDF et le groupe Pechiney ont conclu un accord exceptionnel sur le tarif de l'énergie. Cet accord tarifaire secret qui prend fin, se traduit par un avantage exorbitant puisque le kwh hors taxe vendu se situait à moins de 6 cts de francs à comparer à un prix de revient moyen de 20 cts !

.../..

Le prix de l'énergie du marché européen, dans le cadre du renouvellement du contrat proposé par EDF, n'a plus rien de comparable avec la tarification publique de l'accord de 1995, puisqu'aux dires de la direction du groupe Pechiney la nouvelle offre représente environ une augmentation de 60%.../..Malgré cette augmentation, le prix proposé par EDF se situe comme l'offre la plus basse

du marché européen (Pechiney ayant le choix de son fournisseur d'énergie) mais en rester là signifie l'abandon de toute activité de l'électrolyse de l'aluminium et préfigure une volonté de délocalisation non pas seulement au niveau du département de l'Ariège mais sur l'ensemble du territoire national et européen..../...

Nous portons l'exigence d'une renégociation du contrat EDF/Pechiney.

Le contrat de 1995 n'est pas satisfaisant. La tarification exceptionnellement basse dont Pechiney a bénéficié s'apparente à un versement de fonds publics sans contrôle de ceux-ci, aussi souhaitons-nous à la fois une nouvelle offre d'EDF dégagée de la pression des marchés et en contre partie une obligation pour Pechiney d'une politique de modernisation et d'investissement de son appareil productif sur le long terme.

Un "devoir d'ingérence" des pouvoirs publics

Les pouvoirs publics devraient pouvoir jouer un rôle majeur dans ce processus, en particulier grâce à :

- Une politique d'aménagement du territoire prenant en compte le devenir industriel du département de l'Ariège et du Vicdessos,

- Une politique permettant le pouvoir d'intervention et de contrôle de la population, des salariés et des élus sur les choix des groupes industriels.../...

● Congrès



Jean-Marc AUTHIÉ

Le congrès de l'UD du Gers s'est tenu les 26 et 27 juin 2003 à Auch. Plus de 70 participants au cours de ces deux jours ont permis un débat bien en prise avec les luttes et le mouvement revendicatif. Le congrès a mis en évidence le renforcement de la cgt du Gers tant au niveau des élections prud'-hommes (+ 4%) que des adhérents (+151 adhérents supplémentaires). La commission exécutive a été renouvelée et comprend un nombre égal de militants-es du secteur public comme privé. Jean Marc Authié a été réélu secrétaire général.

● Assedic

L'assedic procède au renouvellement des membres des commissions paritaires et des administrateurs. Le prochain conseil d'administration de l'assedic Midi-Pyrénées aura lieu le 16 septembre 2003.

● Carmaux

Les pouvoirs publics ont organisé en grande pompe l'inauguration de Cap'Découverte, pôle de loisirs sur le site de la découverte de Carmaux qui a produit des millions de tonne de charbon. Les organisations syndicales Cgt, Fo, Fsu, Sud ont organisé un rassemblement de délégations et lors d'une conférence de presse ont dénoncé à la fois les promesses de création d'emplois (400) non tenues et la stratégie d'accompagnement de la casse industrielle du bassin carmausin, l'illusoire développement économique basé sur le tout tourisme.

